



Fédération de Seine-et-Marne de Pêche et de Protection du Milieu  
Aquatique

SITE NATURA 2000 FR1102007  
« RIVIERE DU VANNETIN »

BILAN 2024 DE L'ANIMATION DU DOCOB



Février 2025



# Sommaire

---

<b>1. PREAMBULE</b> .....	<b>1</b>
1.1. LE DOCOB ET LE SITE NATURA 2000.....	1
1.1.1. <i>L'animation</i> .....	1
1.1.2. <i>Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB</i> .....	1
1.2. MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE.....	2
<b>2. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION</b> .....	<b>2</b>
2.1. CREATION / MISE A JOUR D'OUTILS DE COMMUNICATION, MEDIA.....	2
2.1.1. <i>Sites Internet</i> .....	2
2.1.2. <i>Charte graphique Régionale</i> .....	3
2.1.3. <i>Support de communication</i> .....	3
2.2. ANIMATIONS SCOLAIRES.....	4
2.3. PARTICIPATION A DES MANIFESTATIONS.....	4
2.4. SENSIBILISATION ET CONSEILS AUX ELUS, RIVERAINS ET USAGERS DU SITE.....	4
2.5. RAPPORTAGE DES DONNEES DU SITE NATURA 2000.....	4
2.6. PARTICIPATION A LA VIE DU RESEAU NATURA 2000 AU-DELA DU SITE.....	5
2.6.1. <i>Participation aux formations, rencontres, colloques</i> .....	5
2.6.2. <i>Participation aux journées d'échanges Natura 2000</i> .....	5
<b>3. ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS</b> .....	<b>6</b>
3.1. PROJET ET TRAVAUX.....	6
3.2. SENSIBILISATION A LA SUITE DE TRAVAUX IMPACTANTS ET SIGNALEMENTS.....	6
<b>4. VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D'ACTIONS SUR LE SITE</b> .....	<b>6</b>
<b>5. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES</b> .....	<b>7</b>
5.1. SUIVI THERMIQUE.....	7
5.2. CAMPAGNE DE PECHES ELECTRIQUES.....	7
<b>6. CONTRACTUALISATION ET GESTION DE L'HABITAT ET DES ESPECES</b> .....	<b>8</b>
6.1. ACTUALISATION DE LA BASE DE DONNEES PROPRIETAIRES.....	8
6.2. ANIMATION DE LA CHARTE NATURA 2000.....	8
6.3. ANIMATION DES CONTRATS NATURA 2000.....	8
6.4. ANIMATION DES MAEC.....	9
<b>7. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE</b> .....	<b>10</b>
7.1. ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE.....	10
7.1.1. <i>Organisation de réunion du comité de pilotage</i> .....	10

7.1.2. Réunions ou rencontres avec la Région et les services de l'Etat .....	10
7.2. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE .....	10
<b>8. SYNTHESE .....</b>	<b>11</b>

## Liste des figures

---

Figure 1 : Page dédiées aux actions menées dans le cadre de Natura 2000 (© FDAAPPMA 77) .....	2
Figure 2 : Poster produit par la Région Ile-de-France .....	3
Figure 3 : Premières pages de la plaquette « Les outils de contractualisation Natura 2000 » .....	3
Figure 4: Recherche des macro-invertébrés aquatiques par les élèves .....	4
Figure 5 : Photos du Congrès des Maires 2024 .....	4
Figure 6 : Visite du site Natura 2000 « La Petit Morin de Verdilot à St-Cyr-sur-Morin » lors de la journée du 19 avril 2024. ....	5
Figure 7 : Localisation des parcelles engagées par la Charte Natura 2000 sur la propriété du Moulin de Mizande à Saint-Siméon. ....	8
Figure 8 : Travaux envisagés dans le cadre du contrat Natura 2000 de Choisy-en-Brie .....	8
Figure 9 : Avant/après des aménagement réalisés dans le cadre du contrat Natura 2000 de Choisy-en-Brie .....	9
Figure 10 : Territoire PAEC Bassée-Morin porté par la FDC77 .....	9
Figure 11: Bilan d'animation 2023 .....	10
Figure 12 : Répartition des activités d'animation du site Natura 2000 « Rivière du Vannetin » pour l'année 2024 .....	11

[Illustrations de couverture :](#)

© FDAAPPMA 77

# 1. PREAMBULE

## 1.1. LE DOCOB ET LE SITE NATURA 2000

Le site FR1102007 « Rivière du Vannetin » a été désigné au titre de la Directive « Habitats – Faune – Flore » (92/43/CEE du 21 mai 1992), il s'agit donc d'une Zone Spéciale de Conservation depuis le 17/04/2014.

Le Document d'Objectifs du site a été validé par arrêté préfectoral le 23 janvier 2013 et l'animation du site a débuté le 1er janvier 2014.

### 1.1.1. L'animation

La **Communauté de communes des 2 Morin** a été désignée pour porter l'animation du site.

Elle a passé un marché à bon de commande pour l'animation du site Natura 2000 « Rivière du Vannetin » pour la **période 2022-2025**.

La Fédération de Seine-et-Marne de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique a été retenue pour assurer cette mission. Elle assure l'animation du site depuis 2014.

Le présent bilan s'étend du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2024.

### 1.1.2. Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB

La désignation du site Natura 2000 se justifie par la présence de trois espèces d'intérêt communautaire :

- le chabot fluviatile (*Cottus perifretum* – Code Natura 2000 : 1163),
- la lamproie de Planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096).
- la mulette épaisse (*Unio crassus* - Code Natura 2000 : 1032).

Afin de préserver ces espèces, la mise en œuvre des actions du DOCOB doit répondre aux objectifs suivants :

1. Préserver les milieux naturels dans une logique de maintien d'une mosaïque d'habitats et des corridors écologiques,
2. Communiquer sur Natura 2000 et développer l'éducation à l'environnement auprès du grand public et des professionnels,
3. Assurer le suivi scientifique des habitats naturels et des espèces,
4. Assurer une veille environnementale et favoriser la prise en compte des enjeux écologiques dans les projets et les politiques publiques du territoire,
5. Améliorer les connaissances sur les activités socio-économiques et leurs interactions avec l'environnement,
6. Réaliser une étude complémentaire sur les autres espèces d'intérêt communautaire identifiées au sein et à proximité du site : la Mulette épaisse (*Unio crassus*),
7. Maintenir ou restaurer la continuité écologique et le transit sédimentaire de la rivière,
8. Restaurer la qualité de l'eau,
9. Restaurer et conserver des habitats d'espèces et habitats d'intérêt communautaire,
10. Maintenir et développer des pratiques agricoles extensives favorisant la conservation des espèces de poissons d'intérêt communautaire sans compromettre la viabilité économique des exploitations agricoles,
11. Maintenir ou développer des pratiques sylvicoles favorisant la conservation des espèces d'intérêt communautaire.

Pour atteindre ces objectifs, 28 mesures ont été identifiées dans le DOCOB (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, contrats Natura 2000 et Autres Contrats), auxquelles s'ajoute la Charte Natura 2000.

## 1.2. MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

1. Information, communication et sensibilisation,
2. Suivi des Evaluations des Incidences Natura 2000,
3. Suivis scientifiques,
4. Veille à la cohérence des politiques publiques,
5. Contractualisation et gestion des habitats et des espèces,
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

## 2. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

### 2.1. CREATION / MISE A JOUR D'OUTILS DE COMMUNICATION, MEDIA

#### 2.1.1. Sites Internet

La page dédiée au site Natura 2000 du Vannetin a été mise à jour sur le site internet de la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne (<https://www.federationpeche77.fr/4245-site-natura-2000-riviere-en-seine-et-marne.htm>).

En 2024, un article a été rédigé sur le contrat Natura 2000 de Choisy-en-Brie.



TRAVAUX
Travaux de Soignolles-en-Brie
Aménagement des parcours de pêche
Actions Natura 2000

#### Restauration hydromorphologique du Vannetin

La Fédération de Pêche de Seine-et-Marne a été contacté en 2020 par un propriétaire riverain du Vannetin à Choisy-en-Brie afin de monter un projet de contrat Natura 2000.

Le premier objectif de ce contrat était de restaurer la berge en rive gauche qui est fortement érodée par les eaux de ruissellement. S'agissant du **premier contrat Natura 2000** sur le site du Vannetin, il a été convenu, **en concertation avec le propriétaire**, de construire un projet plus ambitieux en intégrant une restauration de l'hydromorphologie du cours d'eau.

Il a ainsi été décidé de réaliser deux banquettes en rive gauche afin de resserrer le lit de la rivière et dynamiser l'écoulement du Vannetin. La berge endommagée a été restaurée avec l'apport de terre végétale, la pose d'un géotextile et la plantation d'arbustes adaptés pour consolider le tout.

La réalisation des travaux a eu lieu en fin d'année 2023. Un pêche de sauvegarde a été réalisée en amont par les agents de la Fédération de Pêche pour éviter les impacts sur les espèces piscicoles liés aux interventions dans le lit de la rivière.

La diversification et la dynamisation des écoulements permettra de décolmater le substrat et sera favorable aux espèces piscicoles du Vannetin telles que le chabot, le vairon ou la lamproie de Planer.

Pour en savoir plus sur les sites Natura 2000 animés par la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne, cliquez [ici](#).



Vannetin avant travaux



Vannetin après travaux

Figure 1 : Page dédiées aux actions menées dans le cadre de Natura 2000 (© FDAAPPMA 77)

La Région Ile-de-France a mis en ligne un nouveau site internet (<https://natura2000.smartidf.services/>) sur lequel se trouve l'ensemble des documents concernant les sites Natura 2000 d'Ile-de-France. La Fédération de Pêche de Seine-et-Marne a été consulté par la Région afin qu'elle puisse donner son avis et ajouter du contenu sur les sites Natura 2000 qu'elle anime.

### 2.1.2. Charte graphique Régionale

Lors de la journée de rencontre des animateurs Natura 2000 de 2023, la réalisation d'une charte graphique pour l'ensemble des sites Natura 2000 de la Région avait été évoqué. La Région Ile-de-France s'était montrée favorable à cette suggestion. En mars 2024, l'animatrice a participé à une réunion organisée par la Région en présence d'autres animateurs Natura 2000 afin d'identifier les attentes concernant cette charte graphique. A la suite de ces échanges, un modèle de flyer a été produit ainsi qu'un poster illustrant quelques espèces et habitats d'intérêt communautaire que l'on retrouve en Ile-de-France.

Ce poster sera distribué à chaque commune du site Natura 2000.



Figure 2 : Poster produit par la Région Ile-de-France

### 2.1.3. Support de communication

Une nouvelle plaquette de communication a été créée en 2024 afin de présenter les différents outils de contractualisation que propose Natura 2000 (Figure 3).

Cette plaquette sera transmise aux élus ainsi qu'aux propriétaires privés afin de les informer sur les avantages que peuvent offrir les chartes ou les contrats Natura 2000. Elle a déjà été distribuer aux différentes personnes rencontrées au cours de l'année



Figure 3 : Premières pages de la plaquette « Les outils de contractualisation Natura 2000 »

## 2.2. ANIMATIONS SCOLAIRES

Une animation a eu lieu le 28 juin 2024 à l'école de Chartronges pour une classe de 28 élèves de CM1-CM2.

L'animation s'articule en deux parties : une présentation théorique en classe le matin sur le fonctionnement des rivières, l'anatomie des poissons et le programme Natura 2000 et une animation sur le terrain l'après-midi pour apprendre à reconnaître les invertébrés aquatiques qui peuplent la rivière proche de l'école.

L'enseignante et les élèves étaient ravis de cette journée, ils sont chacun repartis avec un livret pédagogique sur les poissons de rivière.



Figure 4: Recherche des macro-invertébrés aquatiques par les élèves

## 2.3. PARTICIPATION A DES MANIFESTATIONS

En 2024, nous avons participé à la 62<sup>e</sup> édition du Congrès des maires et président(e)s d'EPCI. Cet événement a eu lieu le 27 septembre à Dammarie-les-Lys.

Lors de cette journée, les sites Natura 2000 animés par la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne étaient présentés et les plaquettes de présentation des sites étaient mises à disposition et distribuées au public. Nous avons pu présenter nos missions d'animation auprès de nombreux élus, de plus d'une trentaine de communes, dont plusieurs conseillers et conseillères départementaux, ainsi que des représentants de l'État et des élus parlementaires.



Figure 5 : Photos du Congrès des Maires 2024

## 2.4. SENSIBILISATION ET CONSEILS AUX ELUS, RIVERAINS ET USAGERS DU SITE

Tout au long de l'année, nous répondons aux questions des élus, riverains et usagers du site.

## 2.5. RAPPORTAGE DES DONNEES DU SITE NATURA 2000

Les données récoltées lors des inventaires écologiques sont importées dans l'outil régional de saisie « GéoNat'IdF » géré par l'Agence Régionale de la Biodiversité d'Ile-de-France.

L'intégration des résultats des suivis dans cet outil permet leur transfert au Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP).

## 2.6. PARTICIPATION A LA VIE DU RESEAU NATURA 2000 AU-DELA DU SITE

### 2.6.1. Participation aux formations, rencontres, colloques

Nous avons participé au webinaire « *Comment engager la transition vers des DOCOBs au format CT88 ?* » organisé par l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) les 14 et 21 novembre 2024.

Ce webinaire très intéressant présentait la méthode d'élaboration des plans de gestion appliquée aux DOCOBs Natura 2000. Ces outils pourront être employés si le DOCOB du site Natura 2000 du Vannetin venait à être révisé.

### 2.6.2. Participation aux journées d'échanges Natura 2000

Nous avons participé à la rencontre des animateurs N2000 organisée par la Région Ile-de-France. Cette journée s'est déroulée le 19 avril 2024 sur le site Natura 2000 « La Petit Morin de Verdelot à St-Cyr-sur-Morin » en Seine-et-Marne. Lors de cette journée, l'OPIE nous a présenté les protocoles de suivis des papillons de jours : le STERF et le Chrono'ventaire. Ces deux protocoles ont ensuite été mis en application sur le terrain l'après-midi. Cette journée a aussi été l'occasion pour la Région d'informer les animateurs des actualités liées à l'animation Natura 2000. Cela a permis d'échanger sur les problématiques rencontrées avec les autres animateurs d'Ile-de-France.



Figure 6 : Visite du site Natura 2000 « La Petit Morin de Verdelot à St-Cyr-sur-Morin » lors de la journée du 19 avril 2024.

## 3. ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS

### 3.1. PROJET ET TRAVAUX

Une veille locale a été effectuée sur le site Natura 2000 afin de suivre les projets nécessitant une évaluation des incidences Natura 2000 et de pouvoir identifier les modifications locales du territoire pour les prendre en compte lors de l'analyse des suivis écologiques.

Nous travaillons en collaboration avec les services instructeurs lors de l'instruction du dossier d'EIN.

En 2024, nous avons été sollicités dans le cadre des projets suivants :

- **Reconstruction de la STEP de Chartronges** : nous avons assister à plusieurs réunions et prodiguer des conseils au porteur du projet sur plusieurs points tels que l'accès au chantier, etc.
- **Installation d'une poche à incendie à Marolles-en-Brie** : la commune nous a demandé conseil sur la localisation de cette poche ;
- **Alimentation d'un champ photovoltaïque à Choisy-en-Brie** : nous avons conseillé le Conseil Départemental concernant le passage de la ligne d'alimentation sous la rivière du Vannetin et avons veillé à ce qu'il n'est pas d'incidences sur la rivière.

### 3.2. SENSIBILISATION A LA SUITE DE TRAVAUX IMPACTANTS ET SIGNALEMENTS

Lors de ses visites sur le terrain, lorsque nous observons des travaux réalisés sans évaluation des incidences Natura 2000 ou des dommages sur le site Natura 2000, l'OFB, la DDT et la DRIEAT sont systématiquement informés.

En 2024, aucun dommage n'a été signalé.

## 4. VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D'ACTIONS SUR LE SITE

Nous nous assurons de la cohérence des politiques publiques sur le site avec les enjeux Natura 2000.

En 2024, nous avons notamment collaborer avec le SMAGE des 2 Morin dans le cadre du projet de restauration hydromorphologique de la tête de bassin versant de la rivière du Vannetin. Nous avons assisté au premier Comité de Pilotage de cette étude le 8 mars 2024 ainsi qu'au Comité Technique du 5 novembre 2024.

La FDAAPPMA 77 est en contact régulier avec les collectivités et les acteurs du territoire (OFB, DDT, CG77, ...).

Les relations entre les principales structures intervenant sur le territoire ont été maintenues en routine sur le site Natura 2000 tout au long de l'année 2022. Il s'agit notamment de la Communauté de Communes des 2 Morin.

## 5. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

En 2024, les suivis scientifiques du site Natura 2000 ont consistés en la réalisation des inventaires piscicoles sur deux stations du réseau de suivi Natura 2000 ainsi qu'au suivi thermique du Vannetin.

Les inventaires piscicoles permettent de suivre l'évolution des population piscicoles sur la rivière et notamment des populations des espèces d'intérêt communautaire. L'analyse de la température de l'eau est également très importante car il s'agit d'un des principaux facteurs qui exerce une influence sur les espèces piscicoles.

L'ensemble des travaux est détaillé dans le document intitulé « Suivi 2024 des espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 FR1102007 « Rivière du Vannetin » (Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, 2024). Il est téléchargeable via le site Internet de la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne.

### 5.1. SUIVI THERMIQUE

Une sonde thermique est installée au niveau de la station de pêche du Moulin de Mizande depuis 2014. Les données de températures sont relevées chaque année par la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne.

En 2024, le relevé des données de la sonde thermique n'a pas pu être réalisé en raison des conditions climatiques défavorables et des niveaux d'eau trop élevés de la rivière.

L'analyse des données thermique depuis le début du suivi sur le Vannetin met en avant une légère tendance à l'augmentation de la température de l'eau et témoigne du dérèglement climatique. Cette hausse de température serait dû à des températures moins froides en période hivernale. En revanche, les températures estivales ne présentent pas d'augmentation.

Néanmoins, la température du Vannetin reste comprise entre 2°C et 18°C ce qui fait d'elle une rivière fraîche favorable à la présence du chabot et de la lamproie de Planer ainsi qu'à la présence de la truite fario, espèce parapluie de ces espèces.

### 5.2. CAMPAGNE DE PECHEES ELECTRIQUES

Objectif : Suivi de l'évolution des espèces piscicoles d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000.

Espèces concernées : Chabot fluviatile (*Cottus perifretum* – Code Natura 2000 : 1163), lamproie de Planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096).

Description des actions réalisées :

Le suivi des espèces piscicoles d'intérêt communautaire a été réalisé sur 2 stations :

- VANNE\_04 : Mizande à St Siméon,
- VANNE\_09 : Bois des Fourneaux à Choisy-en-Brie.

Conclusions principales :

Les résultats des inventaires piscicoles mettent en évidence les ruptures de continuité écologiques sur le Vannetin. Les espèces migratrices comme l'anguille et la truite fario se retrouve bloquées au pied des barrages situés en aval de la rivière. Ces ouvrages sont également problématiques pour la lamproie de Planer, espèce d'intérêt communautaire également migratrice holobiotique qui ne peut pas se déplacer pour aller se reproduire. De plus, les fonds colmatés du Vannetin offre peu de milieux favorables pour la reproduction de cette espèce. Le chabot, deuxième espèce piscicole d'intérêt communautaire du site, est quant à lui bien représenté sur le Vannetin avec des observations de jeunes issus de la reproduction de l'année. Il est cependant en surabondance du fait de la très faible représentation de la truite, principal prédateur de l'espèce.

## 6. CONTRACTUALISATION ET GESTION DE L'HABITAT ET DES ESPECES

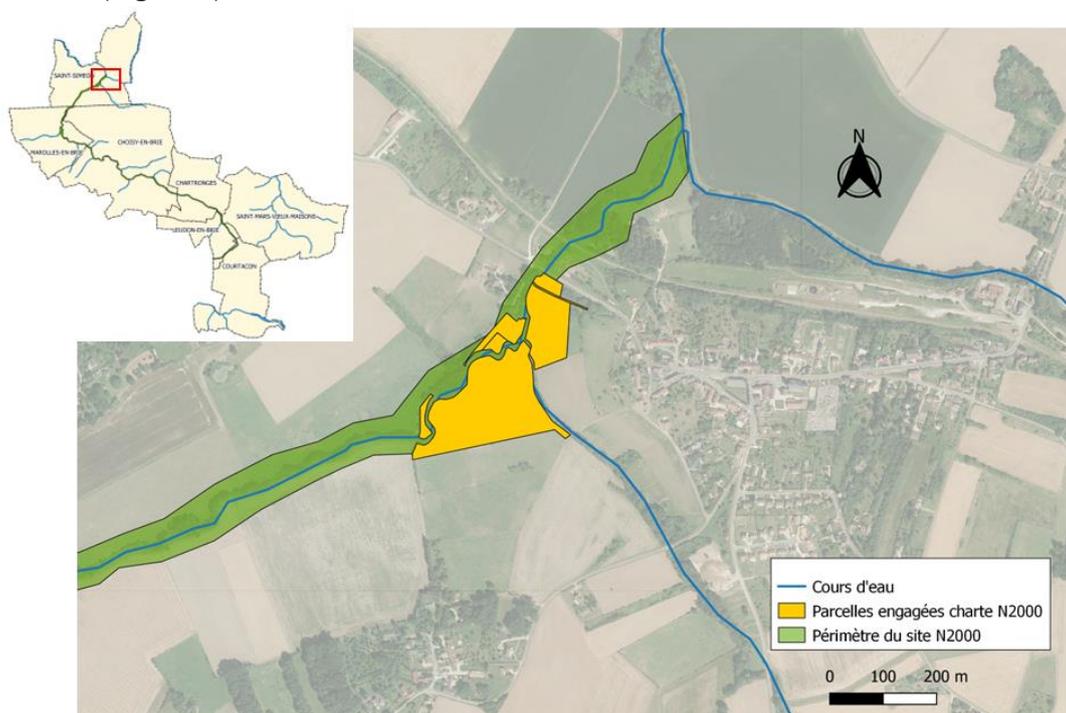
### 6.1. ACTUALISATION DE LA BASE DE DONNEES PROPRIETAIRES

La base de données propriétaires est mise à jour tout au long de l'année en fonction des contacts pris.

Nous exposons les outils Natura 2000 à chaque propriétaire rencontré.

### 6.2. ANIMATION DE LA CHARTE NATURA 2000

Le propriétaire du Moulin de Mizande à St Siméon a renouvelé son adhésion à la charte N2000 fin 2021 pour une durée de 5 ans. Cela représente un engagement de 4,64 ha de parcelle comprise dans le périmètre du site du Vannetin. **(Figure 4)**



**Figure 7 : Localisation des parcelles engagées par la Charte Natura 2000 sur la propriété du Moulin de Mizande à Saint-Siméon.**

### 6.3. ANIMATION DES CONTRATS NATURA 2000

Un contrat Natura 2000 a émergé en 2021 sur une parcelle privée de la commune de Choisy-en-Brie. **(Figure 5)**.

Ce contrat avait pour objectif la restauration hydromorphologique de la rivière avec la création de deux banquettes, ainsi que la restauration la berge érodée en rive gauche.

Les travaux concernant ce contrat ont été réalisés en octobre et novembre 2023.

Les aménagements effectués ont permis de redynamiser l'écoulement de la rivière en resserrant le lit, de diversifier les habitats piscicoles ainsi que de consolider la berge érodée. Cela sera bénéfique pour les espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 (chabot, lamproie de Planer) mais aussi pour l'espèce repère du Vannetin, la truite fario.

Les photos ci-dessous **(Figure 10)** illustrent l'avant/après du projet.



Figure 9 : Avant/après des aménagements réalisés dans le cadre du contrat Natura 2000 de Choisy-en-Brie

Les travaux ont été contrôlés par le service financement du FEADER le 20 mars 2024. La Fédération de Pêche de Seine-et-Marne a accompagné les propriétaires lors de cette visite de contrôle avec le SMAGE des 2 Morin afin de présenter les aménagements réalisés.

A la suite de cette visite de contrôle, les fonds du contrat Natura 2000 ont pu être débloqués et versés au propriétaire afin de rembourser les frais engagés pour ces travaux.

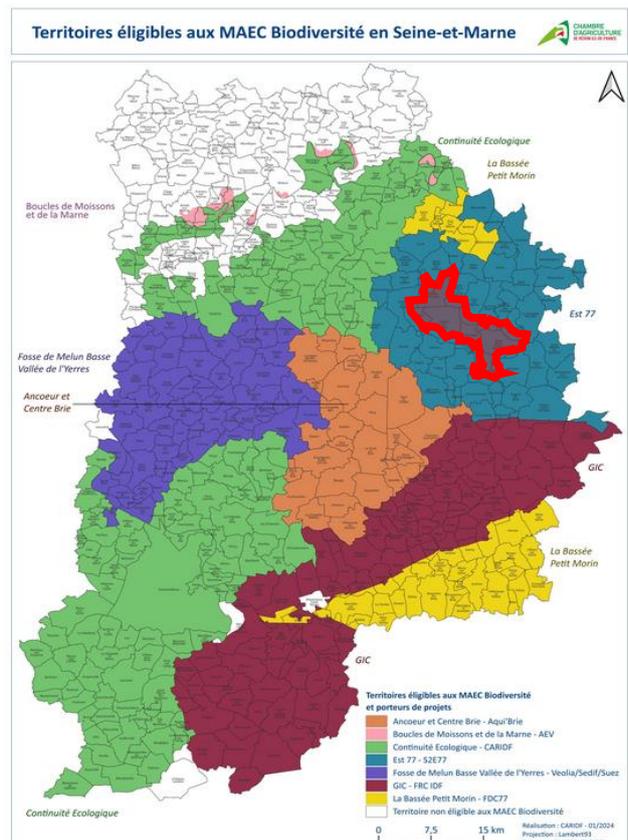
En 2025, il est prévu de reprendre la berge qui a été endommagée par le ruissellement et les crues de 2024. L'entreprise travaux sera recontactée pour une intervention en juin.

#### 6.4. ANIMATION DES MAEC

Depuis 2023, l'animation du territoire agricole pour une évolution des pratiques notamment via les MAEC sur le territoire Natura 2000 est assurée uniquement par la Fédération des chasseurs de Seine-et-Marne.

En effet, elle a déposé un PAEC (Projet Agro-Environnemental et Climatique) sur le territoire « Bassée-Morin » qui inclut le site Natura 2000. Ainsi, les MAEC seront proposées à l'échelle communale sur l'ensemble du site et plus seulement limitées aux parcelles bordant le cours d'eau.

Figure 10 : Territoire PAEC Bassée-Morin porté par la FDC77



## 7. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

### 7.1. MISE A JOUR DU FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES (FSD)

En 2024, la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France (DRIEAT) a mené une campagne d'actualisation des Formulaires Standards de Données (FSD) des sites Natura 2000 d'Île-de-France.

Dans ce cadre, nous avons été sollicités afin de mettre à jour les informations concernant le site de la rivière du Vannetin notamment au niveau de la liste d'espèces et d'habitats présents et des perturbations qui menacent le site.

La Fédération de Seine-et-Marne, animatrice de la partie milieu aquatique du site a transmis à la DRIEAT les informations à rajouter au FSD.

Deux espèces piscicoles patrimoniales ont été ajoutées au formulaire : l'anguille européenne (*Anguilla anguilla*), espèce migratrice amphihaline, et la truite fario (*Salmo trutta fario*), espèce repère du Vannetin. Ces espèces font parties du peuplement piscicole attendu dans le Vannetin, défini en tant que contexte salmonicole dans la Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles de Seine-et-Marne (PDPG 77, 2015).

### 7.2. ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

#### 7.2.1. Organisation de réunion du comité de pilotage

La fin d'année 2024 a consisté en l'organisation du COPIL Natura 2000 qui a été programmé le 4 février 2025.

L'objet de cette réunion sera de présenter les actions menées sur le site Natura 2000 en 2024 et d'évoquer avec les membres du Comité de Pilotage les perspectives pour l'animation du site en 2025.

La présentation ainsi que le compte-rendu de la réunion seront disponibles sur la page internet du site de la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne : <https://www.federationpeche77.fr/6127-riviere-du-vannetin.htm>.

#### 7.2.2. Réunions ou rencontres avec la Région et les services de l'Etat

La Région et les services de l'Etat ont été tenus informés de l'animation du site tout au long de l'année, grâce à des rencontres ou des échanges réguliers, par téléphone et mails.

Une réunion de cadrage a été réalisée le 25 octobre 2024 dans les locaux de la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne en présence des référentes Natura 2000 de la Région-Île-de-France.

### 7.3. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Les missions liées à la gestion administrative et financière du site concernent :

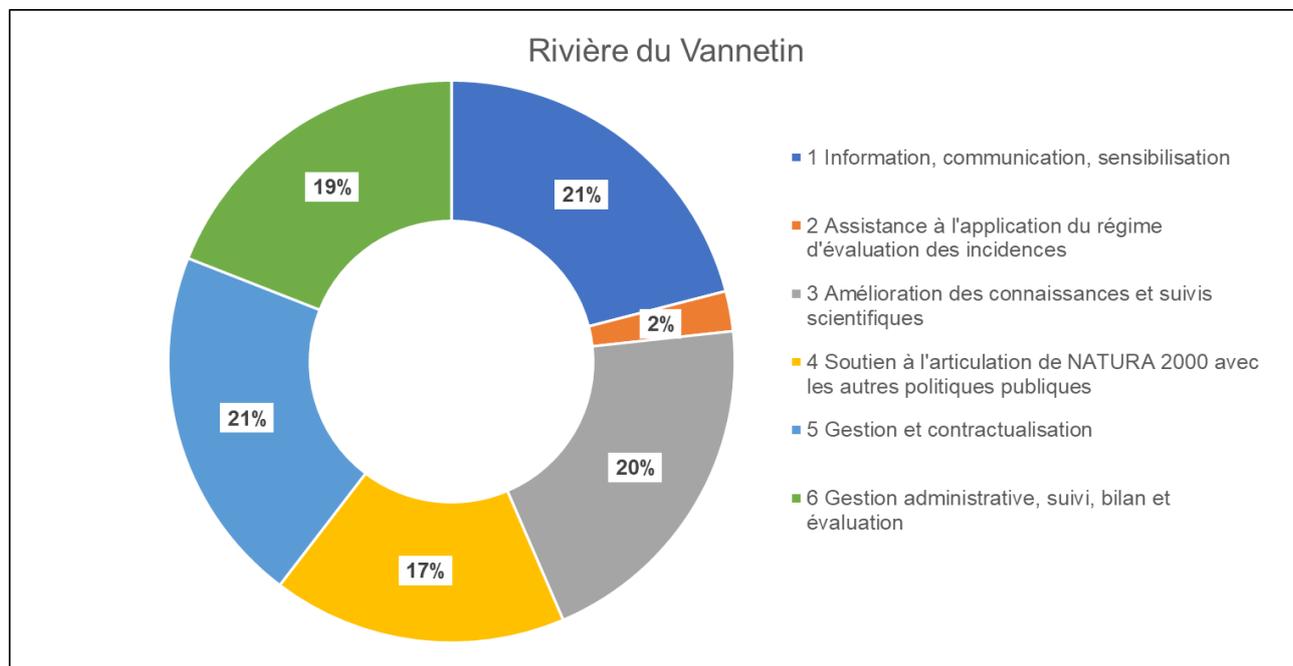
- Le suivi de la constitution de la convention d'animation par la Communauté de communes,
- Le suivi du marché d'animation avec la CC2M, bons de commande et facturation,
- Le suivi des activités d'animation avec notamment le suivi du temps de travail consacré à chacune d'entre elles,
- La réalisation du bilan d'animation pour 2024 : Bilan d'animation et rapport du suivi écologique du site.



Figure 11: Bilan d'animation 2023

## 8. SYNTHÈSE

La répartition du temps de travail pour chaque mission assurée dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 en 2024 est décrite par le diagramme en secteurs suivant en **Figure 12**. La période d'animation s'étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024.



**Figure 12 : Répartition des activités d'animation du site Natura 2000 « Rivière du Vannetin » pour l'année 2024**

En 2024, 21% du temps d'animation a été consacré à la finalisation et le suivi des travaux du contrat Natura 2000 de Choisy-en-Brie ainsi qu'à la mise à jour de la base de données des propriétaires.

Un temps équivalent a été dédié à la création de support de communication et à la réalisation d'animations ainsi qu'au suivi des espèces d'intérêt communautaires du site.